



À Sainte-Marie, le 25 juin 2020

NOTE À L'ATTENTION DES PARENTS

Inscriptions en 6^{ème}

Les formalités d'inscription doivent être **OBLIGATOIREMENT** remplies par l'un des deux parents ou responsable légal du futur collégien qui aura à signer les documents administratifs.

Aucune inscription ne sera prise en présence d'une tierce personne.

Pièces à fournir :

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Le collège ne fait pas de photocopies.

- 3 Photos d'identité récentes (sans piercing, tenue correcte pour les filles, pas de bretelles, pas de maquillage) ;
- La photocopie de l'acte de naissance de l'élève ;
- La photocopie intégrale du livret de famille (toutes les pages) ;
- La photocopie du justificatif d'adresse récent (moins de 3 mois) du responsable légal de l'élève ;
- La photocopie des certificats de vaccination (carnet de santé) ;
- L'attestation d'assurance scolaire **OBLIGATOIRE** pour l'année scolaire 2020-2021 (permet aux élèves de participer à toutes les sorties pédagogiques organisées) ;
- Une adresse mail valide obligatoire ;
- Pour les élèves boursiers :
 - 1 RIB complet au nom du représentant légal de l'élève ;
 - 1 enveloppe timbrée au tarif en vigueur avec l'adresse précise des parents.

Inscription facultative aux associations:

. Adhésion au FSE (Foyer socio-éducatif) : 5 euros
C'est l'association qui met en place des activités éducatives et citoyennes avec et pour les élèves. L'adhésion annuelle est recommandée.

. Adhésion à L'UNSS : 22 euros (peut se faire en 2 fois)
L'association sportive est conseillée aux élèves qui souhaitent pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi (TENNIS DE TABLE ou SURF ou VOLLEY-BALL).

Tenue vestimentaire :

Pour les filles : un jean bleu foncé classique (pas de jean taille haute, taille basse, moulant, leggings, jeggings, décoloré, délavé, déchiré, retroussé, à bretelles), un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

Pour les garçons : un jean bleu foncé classique avec ceinture, ajusté à la taille, un polo bleu turquoise avec le logo du collège.

Pour les garçons et les filles: des chaussures qui maintiennent le pied, conformes à la sécurité sont obligatoires (pas de sandales, ni d'entre doigts).

Tenue de sport : tenue décente obligatoire - un short bleu marine ou noir, - un tee-shirt jaune avec le logo d'EPS, - des chaussures de sport appropriées.

Le tee-shirt d'EPS pourra être acheté (en fonction des stocks disponibles) lors de la pré-rentrée au prix de 6 euros.

Attention !

Les options prévues en classe de 6^{ème} à la rentrée 2020 :

- tennis de table (section sport)

Dans tous les cas, le choix des élèves sera fait par le professeur.

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

Le collège ne fait pas de photocopies.

La Principale,
Eveline RETOBY

